



SOMMAIRE

Page 1

- Reconnaissance nationale pour la gestion communale

Page 2

- S'ouvrir aux autres
- Souffle de gaieté au centre aéré

Page 3

- Le Mai sportif

Page 4

- Entretien avec M. Giran
- Immeubles en fête
- Sortir

Reconnaissance nationale pour la gestion communale

Maîtrise de la fiscalité, baisse de la dette et hausse des investissements d'équipement : tels sont les objectifs que la municipalité s'est fixée depuis 2001. Pour la 6^e année consécutive, les engagements sont tenus !

Cette gestion saine et ambitieuse place La Garde en tête de liste du "Palmarès des meilleurs maires de France" publié dans le magazine économique *Challenges* du 6 avril 2006.



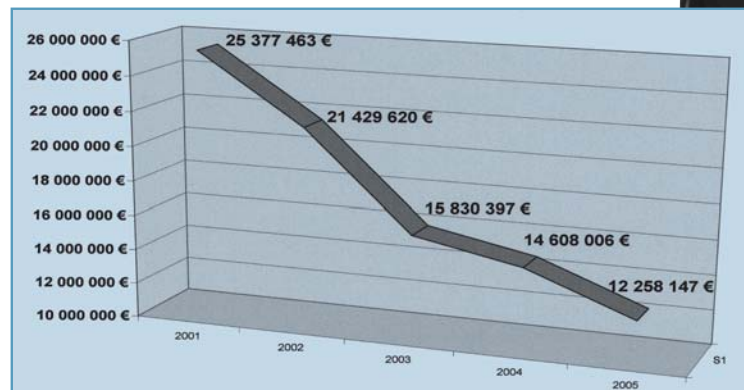
Numéros d'urgence

SAMU : 15 Pompiers : 18 Police : 17
Police nationale : 04 94 75 88 88
Police municipale : 04 94 08 98 20
Enfance maltraitée n°vert national : 119
GDF dépannage sécurité : 04 94 41 41 00
EDF dépannage sécurité : 08 10 333 083
S.O.S médecins : 04 94 14 33 33
Urgence eau assainissement :
appeler la mairie : 04 94 08 98 00
Pharmacie de garde : 04 94 21 93 04
 Mme Lamant - Dimanche 28 mai
 (de 10h à 12h et de 17h à 19h)
 1091 avenue De Lattre de Tassigny
Infirmier de garde : 06 89 90 73 52
 M. Sola - Du 27 mai au 2 juin
 100, allées d'Aiguines

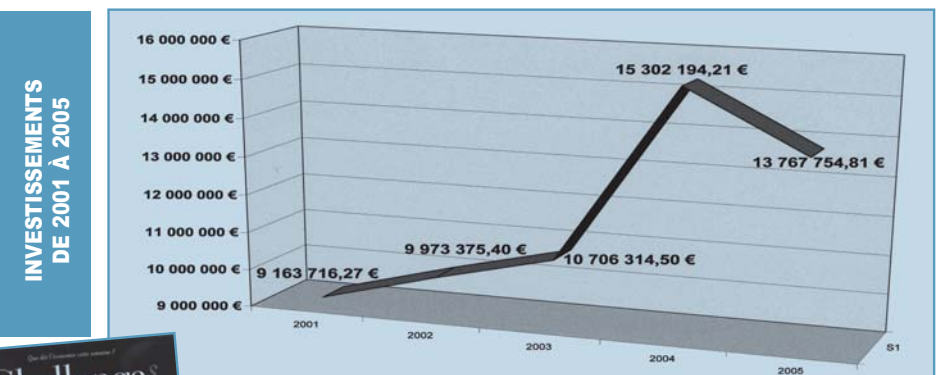
**Impôts maîtrisés,
dette en baisse,
investissements en
hausse**

Numéros utiles

La Poste : 04 94 14 71 86
N° vert départemental : 0800 10 10 83
Mairie : 04 94 08 98 00
Mairie annexe Ste Marguerite : 04 94 48 85 76
Allo Mairie : 0800 50 59 92
Resto du cœur : 04 94 08 30 42
Déchetterie : 04 94 14 04 92
Encombrants n°vert : 0800 21 31 41
Portage repas domicile : 04 94 08 98 83
Clic du Coudon : 0 825 30 14 14
Site : www.ville-lagarde.fr
e-mail : contact-mairie@ville-lagarde.fr



ÉVOLUTION DE LA DETTE COMMUNALE DE 2001 À 2005



INVESTISSEMENTS DE 2001 À 2005



la gestion de La Garde distinguée

Créé en 1982, l'hebdomadaire Challenges est tiré à 350 000 exemplaires. Dans son n° 30 d'avril, il publie un dossier notant la gestion des communes en se basant sur les données reçues des ministères de l'Intérieur et des Finances.

Le classement réalisé par l'agence française de notation (PES) concerne 870 villes de plus

de 10 000 habitants.

L'enquête s'appuie sur 5 critères : maîtrise de la fiscalité, service de la dette, solvabilité, sincérité budgétaire (réalisations), marge de manœuvre (ce dont dispose la collectivité pour faire des économies).

La Garde se place en haut du classement pour la qualité de la gestion communale.

Garde (La) Jean-Louis Masson	★★▲
Les notations varient selon la performance de la commune par rapport aux autres.	
▲ Hausse ▼ Baisse ► Stabilité	
La note globale varie de ● à ★★★★★ : ● inférieure à 10/20 - « peut mieux faire »	
★ de 10 à 12,9 - « assez bien »	
★★ de 13 à 15,9 - « bien »	
★★★★ de 16 à 20 - « très bien ».	